



Honoraires de transaction TTC à la charge de l'acquéreur

Prix de vente	Habitation	Terrain	Commercial / Professionnel	Garage	Commercialisation de programmes neufs (VEFA)
Jusqu'à 60 000 €	10 % TTC (Avec un minimum de 6 000 €)	10 % TTC sur le prix de vente TTC	8 % TTC sur le prix de vente TTC	12 % TTC sur le prix TTC (Avec un forfait minimum de 2 000 €)	5 % HT sur le prix de vente TTC
De 61 000 € à 80 000 €	9 % TTC				
De 81 000 € à 140 000 €	8 % TTC				
De 141 000 € à 200 000 €	7 % TTC				
De 201 000 € à 250 000 €	6 % TTC				
De 251 000 € à 500 000 €	5 % TTC				
Sur une tranche supérieure à 501 000 €	4 % TTC				

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

Orpi Immobilière Bartholdi Strasbourg – 18 quai Saint Nicolas 67000 STRASBOURG

Honoraires au 17.02.2020

SARL au Capital social de 50 000 € / RCS de Strasbourg n° TI 381921956 - Carte professionnelle CPI 60701 2016 000 004 524 délivrée par la CCI de Strasbourg en date du 28.02.2019. Garantie : GALIAN – 89 rue de la Boetie 75008 PARIS.

La délivrance d'une note est obligatoire.



Honoraires de location

Locaux d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Entremise et négociation	20 €	
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	- Dans la limite de 8/10/12 € TTC / m ² de surface habitable en zones tendues - Dans la limite de 8 € en zones non tendues	- Dans la limite de 8/10/12 € TTC / m ² de surface habitable en zones tendues - Dans la limite de 8 € en zones non tendues
Etat des lieux location vide	Dans la limite de 3 € TTC / m ² de surface habitable	Dans la limite de 3 € TTC / m ² de surface habitable
Etat des lieux location meublée	Dans la limite de 3 € TTC / m ² de surface habitable	Dans la limite de 3 € TTC / m ² de surface habitable

	Honoraires partagées entre le bailleur et le locataire
Locaux commerciaux / professionnels - Bureaux	30 % du loyer annuel hors charge TTC
Stationnement	Forfait de 200€
Rédaction d'acte	Forfait de 300€

Honoraires de gestion

Prestations de gestion	Honoraires TTC bailleur
Gestion immobilière	7 % HT (TVA 20 %) du loyer annuel hors charges
Assurance GLI	2.18 % TTC

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

Orpi Immobilière Bartholdi Strasbourg – 18 quai Saint Nicolas 67000 STRASBOURG

Honoraires au 17.02.2020

SARL au Capital social de 50 000 € / RCS de Strasbourg n° TI 381921956 - Carte professionnelle CPI 60701 2016 000 004 524 délivrée par la CCI de Strasbourg en date du 28.02.2019. Garantie : GALIAN – 89 rue de la Boetie 75008 PARIS.

La délivrance d'une note est obligatoire.